

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le **27 MAI 2025**

ID : 005-200049203-20250527-2025_06B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE DU 27 MAI 2025

OBJET : 2025-06B TE05

Tableau des effectifs de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents avec voix délibératives - quorum	5
Nombre de membres présents en visioconférence	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	5
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	20-05-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à 9h30, le bureau de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, légalement convoqué, s'est réuni à CHORGES, sous la présidence de M. Jean-Claude DOU, Président du Syndicat.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt mai 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept mai à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : DOU Jean Claude, GOURY Dominique, AMOURIQ René, CLAEYMAN Jean Pierre, CHANFRAY Corinne.

Etaient excusés : BONNAFFOUX Joël, ARNAUD Jean Michel, TARDY Lionel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général.

Secrétaire de séance : M. GOURY Dominique.

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le **27 MAI 2025**

ID : 005-200049203-20250527-2025_06B-DE

OBJET : 2025-06B TE05

Tableau des effectifs de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient de fixer le tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la délibération du comité syndical n° 2025-13CS TE05 du 29 avril 2025 définissant le tableau des effectifs du Syndicat à compter du 29 avril 2025, pour 46 postes.

Compte-tenu de l'évolution des compétences et des mouvements de personnels de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- **Modifie** le tableau des effectifs du personnel permanent à compter du 27 mai 2025 (Annexe n°1), de la façon suivante :
 - o **Créer** un poste d'adjoint administratif à temps complet
Après cette mise à jour, les effectifs seront à 47 postes.
- **Donne** au Président une autorisation de principe pour recruter occasionnellement des agents, notamment dans l'attente de pourvoir des postes vacants ou des remplacements pour congés annuels ou maladie.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean Claude DOU



**TABLEAU EFFECTIF PERSONNEL PERMANENT Territoire d'Energie
SyME05**

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
 Reçu en préfecture le 27/05/2025
 Publié le **27 MAI 2025**
 ID : 005-200049203-20250527-2025_06B-DE

FILIERE	NOMBRE DE POSTES apres mise à jour	GRADES	TEMPS DE TRAVAIL
TECHNIQUE	1	Ingénieur principal	TC
	25	chargé de mission	24 TC
	1	Agent de maîtrise	TC
	1	Adjoint Technique	TNC (4 h)
ADMINISTRATIVE	2	Attaché principal	TC
	1	Attaché	TC
	3	Rédacteur Principal 1ère classe	TC
	2	Rédacteur	TC
	3	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	TC
	3	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	TC
	5	Adjoint Administratif	TC

total 47

POINT AU 27 05 25
 TC : temps complet
 TNC : temps non complet

tableau mai 2025